

Tout au long de notre parcours, une question revient de manière récurrente: que font au juste les organisations d'employeurs (OE) pour leurs membres? Que fait le Conseil National du Patronat du Togo (CNP – Togo) ?

Le CNP – Togo, à l'instar des autres organisations d'employeurs, représente un atout essentiel dans le contexte économique national grâce aux entreprises membres. Au cœur de toute stratégie visant à créer des emplois et de la richesse, bref à améliorer le niveau de vie des populations, on trouve des entreprises performantes. Le CNP - Togo aide à créer les conditions de la prospérité des entreprises en exerçant une influence positive sur l'environnement dans lequel celles-ci évoluent. Il apporte son appui multiforme dans divers domaines tels que la santé, l'environnement, l'emploi, notamment celui des jeunes, l'agriculture, la lutte contre le VIH dans l'entreprise, l'éducation, et la formation professionnelle.

Dans ce numéro neuvième numéro de « La Lettre du Patronat », nous allons mettre en lumière quelques activités menées par l'Organisation patronale en 2012, afin que nos lecteurs puissent mesurer le degré d'implication de l'Organisation dans les grands projets de développement et puissent être informés de la diversité des activités qu'elle mène.

## Centre de Conseil

Le CNP – Togo joue de plus en plus un rôle de centre de conseil, d'information et d'orientation. En effet, des personnes (étudiants, consultants, opérateurs économiques, etc.) viennent souvent à la Direction Exécutive ou la contacte par Email ou encore par le biais du site internet pour avoir des informations sur le secteur privé, les différents textes législatifs, etc. Dans certains cas, des partenaires étrangers, avant de signer des contrats avec des opérateurs économiques togolais, passent par le CNP – Togo pour vérifier l'existence effective de ces sociétés. Dans d'autres cas, les recoupements effectués ont permis d'éviter des arnaques car quelque fois, des personnes, de nationalité étrangère, se font souvent passer pour des opérateurs économiques togolais et tentent de conclure des contrats avec des partenaires étrangers, tout en refusant de se faire connaître au CNP-Togo. Le CNP - Togo joue donc un rôle de centre d'information et de référence.

## Elaboration d'un document de prospective économique

Le CNP-Togo a élaboré un document portant sur la vision du secteur privé en matière de développement économique et social à long terme. Ce document, intitulé «Vision, Togo 2011-2030», recense les préoccupations des différents secteurs d'activités. Il constitue une réponse par anticipation aux besoins futurs des opérateurs économiques, de l'Etat ainsi qu'une projection du développement dans le temps et dans l'espace. Il a été remis au Chef de l'Etat le 09 mai 2012. Il a été également distribué aux ministères et à différentes institutions ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers. Ce document pourrait servir actuellement de référence à des études prospectives sur le plan national.

## Reprise de la coopération entre le Togo et l'Allemagne

Le CNP – Togo a participé à de nombreuses réunions préparatoires de la signature du protocole de coopération entre le Togo et la République Fédérale d'Allemagne. Ces rencontres ont permis de dégager les axes prioritaires de coopération suivants :

- Bonne gouvernance / décentralisation
- Formation Technique et Professionnelle / Emploi des jeunes

— Développement rural y compris l'agriculture

Après les négociations intergouvernementales qui se sont déroulées les 26 et 27 juin 2012 à Lomé, l'Allemagne a promis une somme de 27 Millions d'Euro (18 Mrd FCFA) comme aide au développement au Togo. D'ores et déjà, l'Organisation patronale travaille sur l'axe formation professionnelle avec les experts allemands et d'autres acteurs en vue de la création d'un nouveau centre de formation professionnelle à Lomé.

## Conseil Présidentiel pour l'Investissement



Le Conseil National du Patronat a participé en 2012 à la 3<sup>e</sup> session du «Togo Presidential Investment Advisory Council» (TPIAC), qui a été présidée par le Chef de l'Etat. La délégation du secteur privé à cette rencontre a mis l'accent sur la nécessité d'intensifier les efforts pour l'amélioration du climat des affaires, le besoin de renforcer le suivi, la nécessité d'améliorer l'assistance aux

entreprises nationales existantes, pour de meilleures performances (facilitation de l'obtention de prêts, réduction du coût des facteurs de production, notamment d'énergie et de téléphone).

### Conseil National du Dialogue Social (CNDS)

En 2012, le CNP a participé aux différentes sessions ordinaires et extraordinaires du CNDS.

Il faut rappeler que l'objectif principal de la tenue de ses séances est d'éviter les conflits sociaux et d'assurer la paix sociale.

Les principaux sujets discutés au cours de l'année sont :

- La revalorisation de la rémunération des agents publics
- La grève des enseignants
- La grève du corps de la santé
- Les mouvements estudiantins
- Le paiement des primes de rentrée et de bibliothèque aux enseignants à la rentrée 2012-2013.

L'implication du CNP – Togo dans le cadre du dialogue Social relève du tripartisme prôné par l'Organisation International du Travail.

### Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) :

### Donner un nouveau visage à l'Agriculture

Un chantier qui mobilise également les efforts du CNP – Togo est celui de l'Agriculture. A ce titre l'Organisation s'est engagé au coté du gouvernement et des autres acteurs du monde agricole dans le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) qui a été lancé le 09 février 2012 à Notsè.

L'année 2012 a été marquée par la mise en œuvre effective du PNIASA et de ses projets. Parmi les grands évènements qui peuvent être soulignés dans le secteur au cours de l'année, il convient de mentionner :

- Le lancement officiel du projet de développement intégré de la plaine du Mô (PDRI-Mô) le 03 janvier 2012 présidé personnellement par le Chef de l'Etat.

Pour rappel, le Projet de développement rural intégré de la plaine de Mô (PDRI-MO) est destiné à l'émergence d'une plaine à fortes potentialités agricoles mais enclavée (la plaine de Mô d'une superficie de 1000 km<sup>2</sup> avec un relief très accidenté et situé à la frontière avec le Ghana). Le projet est financé conjointement par la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et la Banque Islamique de Développement (BID) pour un coût global de 15,542 milliards de francs CFA pour une durée de six ans et

devra permettre la capitalisation des potentialités agricoles en productions vivrières pour un développement durable de la plaine du fleuve Mò.

- L'inauguration du centre pilote des techniques agricoles du Togo

Le 25 avril, le Centre cofinancé par la Chine et le Togo et situé à Sanguéra a été inauguré. Il constitue un cadre de formation des entrepreneurs agricoles (hommes, femmes et jeunes) en vue de leur insertion dans la vie professionnelle. D'une valeur de trois milliards cent millions de francs CFA, ce domaine s'étend sur une aire de dix hectares. La surface non bâtie (8 ha) est réservée à la démonstration des techniques agricoles et à la formation en atelier des stagiaires. Ce centre a déjà tenu quatre sessions de formations et formé 109 stagiaires sur 180 prévus, soit un taux de réalisation de 60,5%.

- Le lancement officiel du Projet de développement de la production rizicole dans la région de la Kara (PDPR-K)

Le lancement officiel du projet est intervenu en fin d'année 2012 ; toutefois, le projet a démarré ses activités en 2011. Il est financé par la Banque Arabe de Développement Economique en Afrique (BADEA) et le Togo pour un montant total d'environ 2,95 milliards de FCFA et couvre les 7 préfectures de la région de la Kara.

L'engagement du CNP – Togo s'exerce dans les instances de pilotage de tous ces projets.

### Promotion de la qualité dans les entreprises

Grâce au programme qualité Afrique de l'Ouest, antérieurement dénommé programme qualité de l'UEMOA, qui se trouve désormais piloté par la CEDEAO, des actions de formations et d'accompagnement ont été menées. Ce programme a accompagné cinq (05) entreprises togolaises, à savoir ATS, TdE, BB Eau Vitale, SOTOTOLES et SGMT. Parmi elles, quatre (04) ont reçu leur certification.

Le Patronat du Togo assure la Vice – Présidence du Comité de pilotage national de ce programme.

### Tribunal du Travail : les assesseurs employeurs ont prêté serment

Dans le cadre des activités du tribunal du travail, le CNP- Togo a désigné 10 employeurs qui siègent en qualité d'assesseurs. Ils vont aider à trancher les conflits de travail. Ces assesseurs sont des juges ad hoc et sont astreints au respect de la déontologie, de la justice et au secret des délibérations. Ils ont prêté serment en mars 2012. Cette prestation de serment met fin à un manque d'assesseurs au tribunal du travail depuis une dizaine d'années, situation qui avait toujours été

dénoncée par le Patronat. Désormais les jugements rendus par le tribunal du travail seront plus équitables et conformes aux dispositions judiciaires en vigueur.

## Faciliter l'accès des jeunes à l'emploi

L'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail est une préoccupation majeure des partenaires sociaux. Au Togo la structure qui prend en charge cette thématique est l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) ou le CNP-Togo est membre du Conseil d'Administration. L'objectif général de l'ANPE est de contribuer à la réduction du taux de chômage au Togo.

On note quelques résultats significatifs en 2012 notamment :

- ❖ 114 demandeurs d'emplois recrutés dont 26 femmes
- ❖ 469 jeunes placés dans diverses entreprises
- ❖ 486 jeunes sensibilisés sur les opportunités d'insertion à travers l'auto emploi
- ❖ 270 porteurs de projet formés à la création d'entreprise et accompagnés dans l'élaboration de leur plan d'affaires.

## Négociations Commerciales Internationales

Le dossier majeur en cours concerne les négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE). Il faut rappeler que ces négociations sont menées entre les pays ouest africains (CEDEAO et Mauritanie) et l'Union Européenne. Le CNP – Togo qui représente le secteur privé national dans ces négociations à pour rôle de veiller à ce que les résultats de ces négociations ne soient pas préjudiciables aux entreprises quand les marchés nationaux seront ouverts sans restrictions majeures.

Les négociations, conduites par les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA pour le compte des Etats membres, restent confrontées à certains points de divergences entre les deux parties en discussion.

- Ouverture des marchés ouest africains aux produits européens : l'UE réclame une ouverture à 80%, mais l'Afrique de l'Ouest propose 70% à 75%.

- Financement du Programme de l'APE pour le Développement (PAPED) : estimés a 15 milliards d'euros . L'Afrique de l'Ouest demande que ce programme, qui vise la mise en place des infrastructures susceptibles d'assurer un appoint à son économie en cas d'ouverture des marchés, face à la concurrence étrangère, soit financé

avant la signature d'un APE. L'UE rétorque que le financement est colossal et propose un concours de 6 milliards d'euros à prélever sur les programmes indicatifs nationaux et régionaux. Ce montant n'équivaut qu'à peine la moitié des financements requis, les Etats d'Afrique de l'Ouest étant invités par l'UE à rechercher d'autres sources de financement.

## Suivi de la Fluctuation des Prix des Produits Pétroliers

Le Patronat est membre du Comité de suivi des fluctuations des prix des produits pétroliers créé par Décret présidentiel en vue de contrôler le Commerce des produits pétroliers au Togo.

Composé de manière tripartite, le comité regroupe en son sein le Gouvernement d'une part représenté par certains services centraux, d'autre part les partenaires sociaux (Syndicats de travailleurs et Patronat) et les Organisations de la société civile en vue de garantir les intérêts des consommateurs.

Grâce à l'action du comité, les commandes mais le marché des commandes est ouvert aux soumissionnaires nationaux comme internationaux. Cette procédure marche bien jusque là et à ce jour, elle profite aux entreprises du secteur pétrolier. Elle a également permis l'arrêt

de l'augmentation exagéré des prix des produits pétroliers.

**Retrouvez l'actualité du CNP - Togo également sur Facebook, tapez : Conseil National du Patronat Togo**



### Directeur de Publication

Kossivi NAKU

### Réalisation

Koffi Efui TAMAKLOE

### Comité de Relecture

Mocktar SOW

Mensa KOGBETSE

### CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO

60, Bd du Mono; BP 12429, Lomé-Togo.

Tél : (+228) 22 21 08 30

Fax : (+228) 22 21 71 11.

Email: [cnp\\_togo@yahoo.fr](mailto:cnp_togo@yahoo.fr)

[www.cnp-togo.tg](http://www.cnp-togo.tg)